

**P**euple et Culture est un mouvement démocratique d'actions culturelles et éducatives. Fondé en France, en 1945, par des militants issus de la Résistance, il s'est développé en un réseau d'associations régionales.

P.E.C W/B est une association autonome, reconnue, depuis 1978, comme association d'éducation permanente par le Ministère de la Culture de la Communauté française.

Depuis ses débuts, Peuple et Culture est un milieu favorable à la rencontre et à la formation de militants politiques et syndicaux, d'enseignants, d'animateurs, de personnes engagées dans la lutte contre les inégalités sociales et culturelles.

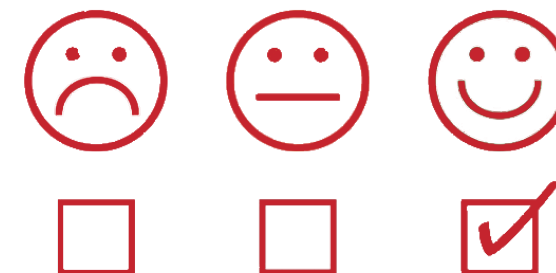
Peuple et Culture a ainsi été amené à jouer un rôle non négligeable dans les recherches novatrices en matière de formation des adultes.

P.E.C a choisi d'agir prioritairement sur le terrain de l'action culturelle et de la formation pour lutter contre les inégalités, les aliénations, les conditionnements et toutes les formes d'exclusions qui font obstacles à la démocratie dans les institutions, à l'autonomie, à la responsabilité et à la citoyenneté des personnes.

**Vous êtes intéressés par nos activités,  
vous voulez en savoir plus ?**

**[www.peuple-et-culture-wb.be](http://www.peuple-et-culture-wb.be)**

## **Préparer la reconnaissance et le subventionnement de son ASBL dans le champ de l'Education permanente des adultes.**



### **Renseignements pratiques :**

*Peuple et Culture Wallonie Bruxelles asbl*  
Rue du Beau Mur 45 - 4030 Grivegnée

Pierre Arnoldy :  
Tél. 04/368.82.32 ou 04/342/83.33  
[pierre.arnoldy@peuple-et-culture-wb.be](mailto:pierre.arnoldy@peuple-et-culture-wb.be)

## **Formation**

**4, 5, 11, 12, 18/10 2017**  
**de 18h à 21h**

# Préparer la reconnaissance et le subventionnement de son ASBL dans le champ de l'Education permanente des adultes.

## Bulletin d'inscription

Le décret a pour objet le développement de l'action associative dans le champ de l'éducation permanente visant l'analyse critique de la société, la stimulation d'initiatives démocratiques et collectives, le développement de la citoyenneté active et l'exercice des droits sociaux, culturels, environnementaux et économiques dans une perspective d'émancipation individuelle et collective des publics en privilégiant la participation active des publics visés et l'expression culturelle.

### PUBLIC :

La formation s'adresse aux travailleurs salariés ou bénévoles ainsi qu'aux responsables d'ASBL qui envisagent de demander leur reconnaissance en tant qu'association d'Education permanente des adultes c'est-à-dire qui ont pour objectif de favoriser et de développer chez les adultes : une prise de conscience et une connaissance critique des réalités de la société; des capacités d'analyse, de choix, d'action et d'évaluation; des attitudes de responsabilité et de participation active à la vie sociale, économique, culturelle et politique.

### CONTENU :

- Appropriation des textes règlementaires.
- Penser les activités et projets des participants pour les inscrire dans les critères quantitatifs et qualitatifs du champ de l'Education permanente.
- Découvrir des pédagogies et des outils qui favorisent et développent des prises de conscience, de la connaissance critique des réalités de la société; des capacités d'analyse, de choix, d'action et d'évaluation; des attitudes de responsabilité et de participation active à la vie sociale, économique, culturelle et politique.
- Questionner ses pratiques pour mesurer ses forces, ses faiblesses et évaluer ses besoins.

### informations pratiques :

La formation aura lieu les 4, 5, 11, 12 & 18 octobre 2017, de 18h à 21h à **Peuple&Culture** (45, rue du Beau Mur à 4030 Grivegnée).

### Formateur :

*Pierre Arnoldy*



À renvoyer par mail :  
pierre.arnoldy@peuple-et-culture-wb.be

Par courrier :  
Peuple et Culture WB, rue du Beau Mur 45 à 4030  
Grivegnée

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Association/EMPLOYEUR éventuels :

Fonction :

Je m'inscris à la formation «Préparer la reconnaissance et le subventionnement de son asbl dans le champ de l'Education permanente des adultes» qui se déroulera les 4, 5, 11, 12 & 18 octobre 2017.

La déclaration de créance pour le paiement de ma participation sera adressée à

- Moi-même
- Mon employeur à l'adresse suivante :

Date :

Signature :